

Dispositifs à destination des entreprises

Webinaire du 1^{er} juin 2023

Présentation de la DRIEETS

Pôle T

Veiller au respect du droit du travail

Protéger les salariés et leur permettre une pleine intégration sociale et économique

Appuyer le dialogue social

Participer à l'amélioration des conditions de travail

Pôle C

Métrologie légale

Concurrence, consommation et répression des fraudes

<https://idf.drieets.gouv.fr/>

Présentation de la DRIEETS

Pôle EES

Développer l'emploi et l'insertion professionnelle

Protéger les personnes vulnérables

Répondre aux besoins en recrutement et compétences

➡ Séminaire prochain sur le sujet

Encourager l'innovation

➡ France 2030

Accompagner les entreprises en difficultés

➡ CRP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

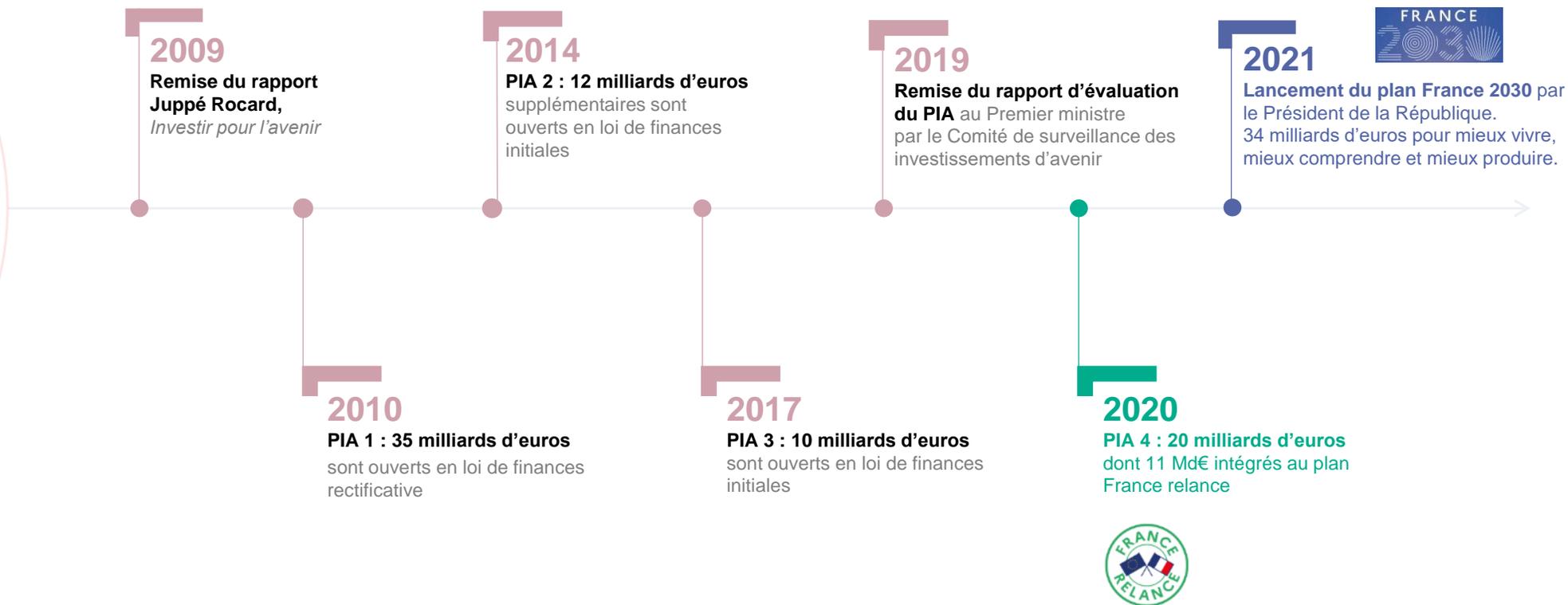
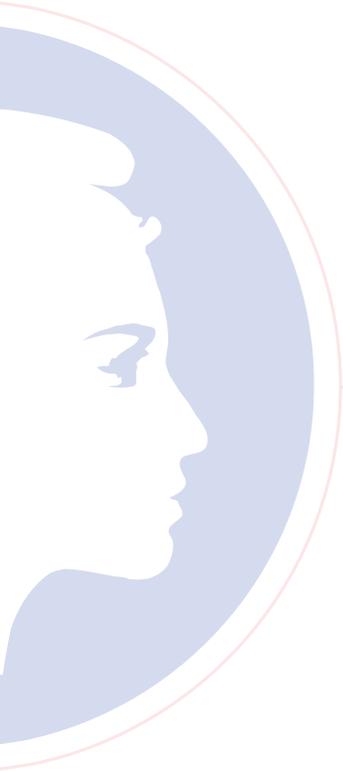


FRANCE
2030



France 2030 : la poursuite des engagements du PIA

10 ANS D'EXPÉRIENCE, 4 PROGRAMMES SUCCESSIFS



Budget France 2030

Sanctuarisation budgétaire et intégration du PIA4 pour atteindre une masse budgétaire de 54 Md€.

L'innovation « DIRIGÉE » 40,5 Md€

OBJECTIF : Soutenir des priorités d'investissements stratégiques qui répondent aux grands enjeux de transition de notre économie et de notre société.

PAR OBJECTIFS ET LEVIERS DE FRANCE 2030

(Les stratégies nationales financées par les crédits de la mission « investir pour la France de 2030 » (hydrogène décarboné, cybersécurité, enseignement et numérique, alimentation...) sont intégrées à ces objectifs et leviers)

En intervenant à tous les niveaux, à travers des outils de financement dédiés :	40,5 Md€
OUTIL 1 : Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 Md€
OUTIL 2 : Maturation technologique, la R&D, la valorisation de la recherche	3 Md€
OUTIL 3 : Démonstration en conditions réelles, amorçage et 1ères commerciales	7,5 Md€
OUTIL 4 : Soutien au déploiement	10,5 Md€
OUTIL 5 : Accélération de la croissance (fonds propres)	3,5 Md€
OUTIL 6 : Industrialisation et déploiement	13 Md€

L'innovation « STRUCTURELLE » 13,5 Md€

OBJECTIF : Pérenniser le financement de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la valorisation tout en continuant d'accompagner les entreprises innovantes.

PAR LE FINANCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION 6,25 Md€

Des structures financées par les intérêts des dotations non-consommables (IRT-ITE, IHU, IdEx, ISITE, Labex...) **5 Md€**

Le financements par projets (appels à projets dans l'enseignement sup. et la recherche type NCU, EUR, GUR...) **1,25 Md€**

PAR DES AIDES À L'INNOVATION 7,25 Md€

Les aides de Bpifrance (y compris deep tech) **1,25 Md€**

Les concours d'innovation (i-PhD + i-Lab + i-Nov) **0,5 Md€**

Les projets structurants de R&D (i-démo & CORI) **1 Md€**

Le PIA Régionalisé (Concours d'Inno et Projets R&D) **0,5 Md€**

Croissance et industrialisation des startups
Volet subventionnel **1 Md€**
Volet fonds propres **3 Md€**

FRANCE 2030 : 10 objectifs, 5 conditions

30 milliards d'euros et 4 milliards de fonds propres

DIX OBJECTIFS DE FRANCE 2030	Nucléaire	1
	Hydrogène décarboné et ENR	2,3
	Décarbonation de l'industrie	5
	Premier avion bas-carbone	1,2
	2 millions de véhicules électriques et hybrides	2,6
	Alimentation saine, durable et traçable	1,5
	Santé: 20 bio-médicaments et dispositifs médicaux innovants	3
	Contenus culturels et créatifs	0,6
	Nouvelle aventure spatiale	1,6
	Grands fonds marins	0,3

CINQ CONDITIONS	Matières premières	2,0
	Electronique, robotique et machines intelligentes	5,6
	Formations de demain	2,5
	Stratégies numériques	PIA4
	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	5

FRANCE 2030 : 10 objectifs, 5 conditions 30 milliards d'euros et 4 milliards de fonds propres



- 50% des crédits de France 2030 sont consacrés à la **décarbonation** (0 dépense défavorable à l'environnement) ;
- Accepter la prise de **risque** et l'échec ;
- Investissements dans **l'innovation** ET dans **l'industrialisation** (changement de doctrine des investissements d'avenir) ;
- Les enveloppes pourront toutes évoluer en fonction des besoins : volonté de ne pas figer le plan
- La **gestion interministérielle** est pilotée par le **SGPI**.



Appels à projets de France 2030



<https://www.gouvernement.fr/france-2030/appels-a-candidatures>



Affiner la recherche

Thématique

- Toutes les thématiques
- Agriculture, alimentation et forêt
- Culture
- Décarbonation et

Type de projet

- Consortium
- Individuel

Type de bénéficiaire

- Tous les bénéficiaires
- Accélérateur
- Acteurs du monde agricole
- Association

INDIVIDUEL

Appel à projets « Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles »

Thématique(s)	Opérateur(s)	Bénéficiaire(s)	Date de clôture
Agriculture, alimentation et forêt	Bpifrance	Startup · PME · Grande entreprise	26/09/2023

[Consulter l'appel à projet](#)

Descriptif de l'appel à projet

+

INDIVIDUEL CONSORTIUM

Appel à manifestation d'intérêts « CORIMER 2023 »

Thématique(s)	Opérateur(s)	Bénéficiaire(s)	Date de clôture
Décarbonation et Hydrogène · Energie · Transports · Grands fonds marins	Bpifrance	Startup · PME · Grande entreprise · Organisme de recherche · Entreprise · Association · Organisme · personnalité morale	02/06/2023

[Consulter l'appel à projet](#)

France 2030 : Agriculture, alimentation, forêts

AAP « Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois » (BCIB)

- ✓ **Objectifs** : Accompagner les industries du bois dans la mise en place d'installations biomasse performantes pour répondre à leurs besoins de séchage et assurer une autonomie énergétique, en réduisant l'usage des énergies fossiles.
- ✓ **Projets attendus** : Cet appel à projets est réservé aux projets biomasse supérieurs à 4 000 MWh/an visant à alimenter en chaleur des industries du bois manufacturières. Il vise la production de chaleur renouvelable à partir de co-produits de l'industrie du bois pour répondre
- ✓ **Porteurs de projets** : L'Appel à projets BCIB s'adresse aux industries du bois au sens de la nomenclature INSEE section C divisions 16 et 31.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

France 2030 : Agriculture, alimentation, forêts

AAP « Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres biosourcés » (SCB)

- ✓ **Objectifs** : La demande du secteur de la construction sur le segment bois et autres matériaux biosourcés est amenée à monter en puissance, appuyée par des politiques incitatives et par une appétence sociétale grandissante pour l'usage de matériaux et produits renouvelables et favorables à la lutte contre le réchauffement climatique.
- ✓ **Projets attendus** : Par exemple le développement de capacités supplémentaires de sciage de gros bois ou encore le développement de lignes de production de parquets ou de matériaux transformés utilisés dans la construction.
- ✓ **Porteurs de projets** : L'ensemble de la filière bois, en association ou non avec d'autres filières (paille, chanvre...).
- ✓ **Opérateur** : ADEME

France 2030 : Agriculture, alimentation, forêts

AAP « Exploitation forestière et sylviculture performantes et résilientes » (ESPR)

- ✓ **Objectifs** : Soutenir les entreprises impliquées dans l'exploitation du bois en aidant leurs investissements dans des équipements performants et respectueux des sols, limitant la pénibilité et les risques d'accidents, tout en participant au financement du développement d'outils numériques collectifs et de matériels innovants.
- ✓ **Projets attendus** : Démarches collectives innovantes, projets de modernisation des entreprises de travaux forestiers. Par exemple : développement expérimental d'outils matériels ou immatériels innovants, investissement dans des matériels moins lourds et avec une surface au sol maximisée, des matériels de débardage par câble aérien ou par traction animale.
- ✓ **Porteurs de projets** : Entreprises réalisant de l'exploitation forestière.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

France 2030 : Première usine

AAP « Première Usine »

- ✓ **Objectifs** : Permettre aux startups et PME industrielles de trouver un financement pour construire leur première usine. En adaptant l'écosystème d'innovation aux start-up, l'objectif est d'encourager les jeunes entreprises à prendre le risque d'innover et de se lancer.
- ✓ **Projets attendus** : Implantations de sites pilotes et/ou production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants. Mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups. Dans les deux cas les dépenses totales doivent dépasser 5M€.
- ✓ **Porteurs de projets** : PME, ETI si elle présente des caractéristiques d'innovation et d'hypercroissance ou structure ad hoc dès lors qu'il s'agit du développement de capacités industrielles mutualisées pour une ou des start-ups et PME.
- ✓ **Enveloppe** : 550M€ d'ici à fin 2026
- ✓ **Opérateur** : BPI



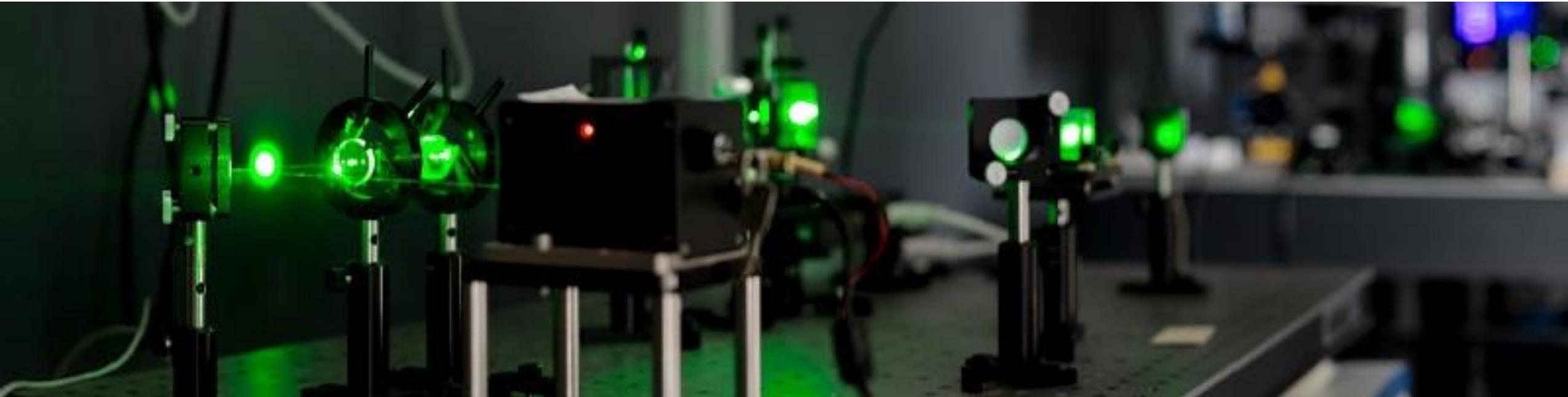
**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



France 2030 Régionalisé



France 2030 Régionalisé



- Le PIA4 régionalisé mobilise 185M€ entre 2021-2025, cofinancés par l'Etat et la Région IDF, dont 110M€ sur 2022 - 2023.
- Ce soutien aux entreprises innovantes passent notamment par le déploiement de **3 AAP gérés** par la DRIEETS IDF et le Conseil Régional IDF :
 - Innov'Up Leader PIA ;
 - Grands Lieux d'Innovation PIA ;
 - Projets de R&D collaborative.
- Un site internet pour présenter la démarche, préciser les modalités, mettre à disposition les cahiers des charges et **candidater** : <http://leaderpia.iledefrance.fr>



France 2030 Régionalisé : Innov'Up Leader

AAP Innov'up Leader

- ✓ **Objectifs** : Accélérer l'émergence de futurs leaders sur leur marché, pouvant prétendre à une envergure nationale voire internationale et porteurs de projet d'innovation de rupture.
- ✓ **Projets attendus** : Projets innovants portés par des entreprises du territoire régional pour un montant supérieur à 150k€.
- ✓ **Porteurs de projets** : PME ou ETI
- ✓ **Opérateur** : BPI

Soutien aux entreprises en difficulté : les CRP

Objectifs

Deux objectifs :

Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises
Préserver l'activité et l'emploi

Cœur de cible : entreprises de quelques dizaines à plusieurs centaines de salariés avec une priorisation :

Entreprises de 50 à 400 salariés
Entreprises industrielles
Entreprises secteurs stratégiques

Soutien aux entreprises en difficulté

Principes d'intervention

L'intervention du CRP est :

- Confidentielle
- Gratuite
- Subsidiaire

Possibilité d'intervenir sur des sujets financiers et non financiers

La clé : l'anticipation

- Pour avoir le temps d'intervenir
- Pour limiter les contraintes juridiques à l'intervention (cadre européen)

Soutien aux entreprises en difficulté

Exemples

Partir d'un diagnostic pour **Faire émerger une solution globale de retournement** (financière, juridique et industrielle, emploi et territoire) en mobilisant et coordonnant les acteurs tant internes de l'entreprise qu'externes et les membres territoriaux du réseau concernés

Autant d'exemples d'ingénierie de solutions que de situations ...

- ✓ **Orienter** vers le bon dispositif et interlocuteur selon besoin de l'entreprise
- ✓ Faciliter les relations interentreprises
- ✓ Appui à finalisation d'un tour de table financier
- ✓ Recherche repreneur
- ✓ Faciliter le dialogue entre actionnaires, entre les parties prenantes
- ✓ Mobilisation fonds, des actionnaires, dirigeant, des acteurs institutionnels (DGE ou DIRE ou Ministre), des collectivités, etc.

La DRIEETS : interlocuteur de proximité des entreprises

Liste des AAP France 2030

<https://www.gouvernement.fr/france-2030/appels-a-candidatures>



Vos contacts

- France 2030 : drieets-idf.investir-avenir@drieets.gouv.fr
- Entreprises en difficulté (industrie et/ou plus de 50 salariés) : drieets-idf.prevention-economique@drieets.gouv.fr ou bien un des deux CRP :
 - 75, 77, 78, 91, 92 : claire.coqueblin@drieets.gouv.fr ; 06 73 45 14 01
 - 93, 95 : thibault.enjalbert@drieets.gouv.fr ; 06 10 52 83 90
- Entreprises en difficulté (autres) : codefi.ccsfXX@dgfip.finances.gouv.fr (XX = département)